



Rennes, le 17 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus Covid-19 en Bretagne : point de situation sanitaire

Point de situation sanitaire à 16h

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que ceux de l'ensemble des laboratoires privés à compter de ce jour.

Concernant les EHPAD, les données sont actualisées par Santé publique France deux fois par semaine. Elles seront donc intégrées dans les communiqués de presse des mardis et vendredis.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 94 en service de réanimation (-11 en 24h)
- 393 autres modes d'hospitalisation (+2)
- 585 retours à domicile (+20)

Dans le cadre des prises en charge hospitalière, 168 décès (patients âgés de 55 à 100 ans) sont à déplorer (+ 5 en 24h).

Point de situation EHPAD :

- 56 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR (+6 depuis mardi dernier)
- 50 décès de résidents sont à déplorer au sein des EHPAD (+6).

Surveillance en ville

- En semaine 15 (du 6 au 12 avril 2020), les associations SOS Médecins bretonnes ont rapporté une diminution des actes pour suspicion de COVID-19 représentant 5,7 % de l'activité totale (9,7 % de l'activité totale en semaine 14 et 12,0 % en semaine 13).
- Les médecins du réseau Sentinelles (réseau de recherche et de veille en soins de premiers recours : médecine générale et pédiatrie), ont déclaré 225 (télé-)consultations pour Infection Respiratoires Aigües /100 000 habitants en semaine 14. Une donnée également en baisse par rapport à la semaine 13 (291 (télé-)consultations).

Pour plus d'informations : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bretagne/publications/#tabs>

Contacts presse :

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Aurélien Robert – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

Académie de Rennes : Service communication – 02 23 21 73 18 – communication@ac-rennes.fr

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **2084** (+42), ainsi répartis :

- 588 (+17) personnes résidant en Ille-et-Vilaine
- 523 (+13) personnes résidant dans le Morbihan
- 513 (+8) personnes résidant dans le Finistère
- 272 (+4) personnes résidant dans les Côtes d'Armor

auxquelles s'ajoutent :

- 121 (+1) personnes ne résidant pas en Bretagne
- 67 (-1) personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Covid-19 : ne pas relâcher l'effort de confinement

L'organisation et l'anticipation du système de santé dans notre région permettent d'éviter la saturation de l'accueil en réanimation et garantissent à chaque patient une prise en charge de qualité selon les critères médicaux en vigueur habituellement. Même si les personnes âgées sont davantage victimes de la maladie et doivent être particulièrement protégées, les classes d'âge plus jeunes sont concernées également.

La protection des uns et des autres est donc l'affaire de tous et le respect des consignes de confinement et de la pratique des gestes barrière est plus que nécessaire. Il est essentiel de poursuivre l'application de ces mesures jusqu'à ce que les conditions du déconfinement soient réunies.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est nous tous qui le véhiculons. Les mesures suivantes sont des mesures de bon sens pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Restez chez vous
- Lavez-vous les mains très régulièrement
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Saluez sans serrer la main, supprimez les embrassades
- Utilisez des mouchoirs à usage unique.

Dispositifs d'information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**
- Informations sanitaires : www.bretagne.ars.sante.fr

Contacts presse :

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Aurélien Robert – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

Académie de Rennes : Service communication – 02 23 21 73 18 – communication@ac-rennes.fr